

Genève, le 20 octobre 2020,

Championnat genevois de Badminton des actifs – édition 2020

Plan de protection

(rédigé par les responsables du BC Mandement pour le tournoi des 30, 31 octobre et 1^e novembre 2020 et suivant les prescriptions des art. 4 et 5 et annexe de l'ordonnance fédérale « sur les mesures destinées à lutter contre l'épidémie de COVID-19 en situation particulière » visant les manifestations de plus de 100 personnes)



0. Responsable COVID de la manifestation sportive

Tristan Weiss

Badminton Club Mandement, Satigny

Organisateur et table officielle

Email : tristanweiss88@gmail.com

Téléphone portable : +41 79 469 82 95

1. Généralités

Le présent plan de protection a pour objectif d'assurer, conformément aux prescriptions des autorités fédérales et cantonales ainsi qu'aux recommandations de Swiss-Badminton, le bon déroulement du tournoi sportif dans le respect de la protection des personnes participantes contre les risques de contamination.

C'est pourquoi les directives énoncées dans ce plan devront être observées par toute personne dès l'entrée dans l'espace du centre de la Queue d'Arve dédié au tournoi de badminton.

L'efficacité de ces mesures dépendant, en effet, essentiellement de leur observation stricte par les joueurs, visiteurs et bénévoles, le comité organisateur se permettra de procéder à des vérifications tout au long de l'événement ; voire, à d'éventuelles mesures de sanctions, le cas échéant.

Évidemment, les organisateurs en appellent d'abord au sens commun et à la responsabilité de chacun pour lutter du mieux possible contre la propagation du virus.

2. Réception des personnes

Seules les personnes dites « asymptotiques » (et n'ayant pas été testées positives au virus dans les 10 derniers jours précédant le début du tournoi) seront tolérées dans l'espace de la manifestation. Chaque individu participant ou visiteur devra se présenter à son arrivée à la table de réception avant de pouvoir rejoindre une zone d'activité.

Les personnes souffrant de symptômes avant leur potentielle arrivée sont priées de ne pas se déplacer sur le lieu de la manifestation et d'annoncer leur absence au plus vite au responsable COVID à distance (uniquement par téléphone le jour même, ou par email également avant le 30 octobre).

En cas de soudaine apparition de symptômes aigus (même légers) durant l'événement, la personne concernée devra se signaler aussitôt à la table officielle, avant de quitter rapidement le lieu de la manifestation pour gagner son domicile.

Il est demandé aux joueurs de manière générale de limiter le nombre des personnes accompagnantes.

Il est recommandé également aux personnes dites « à risques » d'éviter de participer à une manifestation publique de cette envergure.

3. Données de traçabilité

Les joueurs participants se présenteront à leur arrivée à la table de réception pour valider leur inscription et enregistrer leur présence.

Les visiteurs, quant à eux, seront demandés de noter leurs coordonnées (nom, prénom, téléphone, adresses) ainsi que leurs heures d'arrivée et de départ auprès du responsable COVID. Des badges *visiteur* (désinfectés entre chaque utilisation) leur seront aussi distribués à l'entrée de la salle pour leur permettre de circuler librement dans l'espace qui leur est dédié.

Les données ainsi récoltées seront conservées 14 jours après la fin du tournoi par l'organisateur avant d'être détruites. À noter qu'une pièce d'identité peut être exigée lors de la collecte de ces données.

Les organisateurs encouragent vivement par ailleurs l'installation et l'utilisation de l'application mobile SWISSCOVID, soutenue conjointement par l'OFSP et le Conseil fédéral, et qui aide grandement au traçage des chaînes de contamination.

4. Dispositions matérielles et zones d'activité

Des distributeurs de gel hydroalcoolique seront répartis aux endroits stratégiques de la salle, comme l'entrée. Il est aussi demandé aux joueurs de se munir d'un flacon désinfectant personnel, qu'ils pourront garder à leur disposition à côté des terrains en tout temps (afin de se désinfecter les mains avant de remplir la feuille de match, par exemple). Se laver les mains régulièrement, avant et après les matchs, réduit considérablement les risques de contamination dus à l'échange d'objets.

Dans la même idée, nous recommandons vivement aux joueurs de ne jouer le service qu'avec un volant qui leur est propre. Deux paires de mains ne devraient ainsi jamais effleurer les mêmes plumes.



Un sens de circulation dans l'espace du tournoi est prévu dès le moment de l'inscription et sera rappelé aux participants par une signalétique.

Trois zones d'activité sont définies en fonction de l'occupation et de la nature des participants :

- A. **Zone de jeu** : les terrains sont exclusivement réservés aux joueurs enregistrés pour un match, sans exception.
- B. **Zone de coaching** : la zone extérieure dans les 2 mètres d'un terrain est strictement réservée aux joueurs impliqués dans le match en cours ainsi qu'au coach de chaque camp. Aucun spectateur ne peut s'y arrêter.
- C. **Zone gradins/commune** : les spectateurs des matchs en cours pourront s'asseoir selon la signalétique indiquée afin de respecter la distance de protection. En station debout, les spectateurs devront si possible se tenir à plus de 1,5 mètre de distance les uns des autres et veiller à ne pas encombrer les voies de passage.

En raison de la situation sanitaire particulière cette année, les organisateurs ont également décidé de répartir différemment les catégories de simple, de double et de mixte dans le temps et l'espace afin de limiter le brassage des personnes.

Le matériel prêté comme les badges visiteur, les stylos et les plaquettes de matchs sera désinfecté de façon systématique par les bénévoles entre chaque utilisation.

5. Port du masque obligatoire et rappel de distanciation sociale

Le port du masque est obligatoire partout dans l'enceinte du bâtiment, à l'exception des courts de badminton lors des matchs **pour les joueurs concernés seuls**.

Il est également possible pour les participants d'enlever brièvement leur masque pour une petite collation ou pour se désaltérer, à la stricte condition d'être à plus de 1,5 mètre de n'importe quelle autre personne (et d'avoir désinfecté ses mains avant et après avoir manipulé de la nourriture ou une boisson). Les pique-niques et autres repas plus importants seront si possible tenus à l'extérieur de la salle.

6. Appel au sens courtois de chacun

Nous rappelons que le port du masque ainsi que la distanciation sociale **combinés** forment actuellement le meilleur rempart contre l'épidémie. Il n'est pas improbable qu'un membre du comité bénévole rappelle alors un participant de la manifestation à l'ordre (et évidemment, nul n'est à l'abri d'un oubli momentané) : si vous êtes alors la cible d'une remarque de l'un de nos collaborateurs, nous vous prions surtout de ne pas prendre l'observation personnellement, mais plutôt, de l'accepter gentiment et de corriger sans délai le comportement dangereux afin de garantir la sécurité de tous.

Arthur Weiss
Responsable communication

Tristan Weiss
Président du club